

# Dignité féminine

Autor(en): **L.C.-S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **4 (1916)**

Heft 43

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251393>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

suffrage féminin dans la Constitution et dans les lois. Il y a longtemps que l'égalité politique de l'homme et de la femme fait partie du programme socialiste, mais de façon plutôt platonique : nous sommes heureuses de voir que l'on parle maintenant de réalisation pratique. Nous en remercions ici le parti socialiste, en souhaitant très vivement que bientôt un autre, plusieurs autres partis politiques suisses, viennent sur ce point faire un emprunt à son programme, et envisagent enfin cette question, non plus comme une théorie lointaine et utopique, mais comme un problème dont la solution risque peut-être, par la force des choses, de se présenter brusquement à nous. E. Gd.

## Dignité féminine

Après avoir eu le privilège de soulager déjà bien des misères, la Suisse vient encore d'accepter de grandes charges et d'assumer de fortes responsabilités en offrant son territoire, ses stations climatiques, son bon soleil, à une nouvelle catégorie de victimes de la guerre, les prisonniers malades, qui se réjouissent de se refaire une santé en venant aspirer à pleins poumons l'air pur et tonique de nos belles montagnes. Quelle douce pensée pour tout bon Suisse de pouvoir se dire que notre petit pays, îlot paisible au milieu de la mer déchaînée, peut servir de terre de refuge à tant de malheureux, avides de retrouver le repos et la paix.

Quelques stations de montagne ont déjà vu arriver leurs nouveaux hôtes, des milliers d'entre eux sont encore attendus, foule sympathique à cause des souffrances endurées, des heures tragiques vécues, des privations de tout genre supportées avec tant d'héroïsme, toutes choses qu'il faut s'efforcer de leur faire oublier bien vite. Nos populations tout entières s'y emploient de leur mieux, et nombreux sont les gestes touchants de compassion éloquente dans sa simplicité.

N'est-ce pas un moyen de soulager sa conscience, de se faire pardonner ses privilèges que de compatir aux souffrances d'autrui ! C'est bien, sans doute, dans ce but que notre terre est épargnée. Et les mères heureuses comparent le sort de leurs fils bien portants à celui des pauvres parents dont l'enfant est amoindri, pour sa vie entière, par la maladie contractée là-bas dans les tranchées, ou par le membre enlevé par la mitraille. Pourra-t-on jamais assez les entourer d'affection, ces pauvres petits soldats ! Du moins nous faut-il nous charger de leur bonheur pendant tout le temps qu'ils passeront sur notre territoire : c'est notre premier devoir de nous appliquer à leur donner les soins que nécessite leur état physique, mais aussi moral.

Nous avons charge d'âme pendant que ces malades sont nos hôtes, et les vaillantes femmes de France, nous enviant le privilège de pouvoir entourer leurs bien-aimés, sont confiantes dans nos vieilles traditions de moralité, d'honnêteté helvétique. Vont-elles étre trompées dans leur attente ?

Mères de notre Suisse, surveillez vos filles dans leurs rapports avec nos nouveaux hôtes. L'uniforme jouit d'un grand prestige aux yeux de la jeunesse féminine, surtout lorsqu'il est encore imprégné de l'odeur de la poudre et de la fumée des champs de bataille. Sans doute, l'enthousiasme provoqué par l'arrivée de ces soldats malades se justifie-t-il pleinement, mais prenons garde qu'il ne se transforme pas en sentimentalité malsaine. Ces hommes méritent certes toute notre compassion et nous nous devons de leur témoigner la plus vive sympathie, mais, de grâce, évitons toute coquetterie déplacée. Les mères

verront-elles, sans leur crier de prendre garde, leurs filles engager des correspondances suivies avec ces hôtes de quelques mois, et leur envoyer des messages d'une tendresse exagérée et choquante, dont pourraient prendre ombrage les sœurs, les épouses, les fiancées de France ?

Jeune fille, pourquoi cette curiosité déplacée, ces questions indiscretes sur le séjour en pays ennemi, alors que ceux auxquels tu t'adresses sont si sobres de commentaires et de jugements malveillants ? Ta sympathie est-elle réellement désintéressée ? ne comprends-tu pas que c'est de toi, jeune fille, que dépendra la réputation de moralité ou d'immoralité, que l'on nous fera à l'étranger, et que tu es responsable du tort que tu fais à ta patrie, en même temps qu'à ces malades, dont la volonté est émuée par la vie des camps, les privations de tout genre qu'ils ont eues à endurer. Si tu veux être une bonne patriote, ne sois pas provocante, sois digne, sois fière, sois forte. Honore ta patrie par la pureté de tes intentions, l'élévation de tes pensées. Le temps n'est pas à la recherche de soi-même ; le moment est là de se recueillir et de tirer profit des leçons de la guerre.

La femme suisse sera-t-elle à la hauteur de sa tâche et saura-t-elle, en femme forte, assumer les nouvelles responsabilités qui lui incombent ? C'est à nous toutes à être vigilantes, à revenir aux anciennes traditions helvétiques de simplicité, d'honnêteté que pratiquaient nos ancêtres, afin de refaire notre renom de moralité et de droiture, que nous sommes en train de perdre. L'influence de la femme est considérable, tant pour le bien que pour le mal ; il nous faut donner à nos filles cette forte éducation morale qui fera de chacune d'elles une « valeur », utile à sa famille et à son pays, et au contact de laquelle on se fera du bien et non pas du mal.

Dans la paix de la belle patrie où nous avons le grand bonheur de vivre, semblables à l'alpiniste qui, à mesure qu'il gravit la montagne, s'impatiente d'atteindre l'air pur des sommets, puissions-nous monter le sentier qui conduit aux hauteurs invisibles et aspirer à plus de pureté, plus de sainteté : « Des grands monts vient le secours... »

Et lorsque pour l'exilé aura sonné l'heure du retour au foyer, lorsque, reposé, fortifié, le soldat nous fera ses adieux, oh ! s'il pouvait alors n'emporter que de bonnes impressions de son séjour dans notre beau pays, où le droit d'asile jamais ne devrait être méconnu. Puissent les femmes de France bénir leurs sœurs de Suisse et leur garder un souvenir de reconnaissance, sans qu'il s'y mêle aucune amertume, aucun souvenir pénible. Alors seulement nous aurons dignement rempli notre tâche, et bien servi notre patrie.

Vevey, 17 avril 1916.

L. C.-S.

## NOTRE ENQUÊTE<sup>1</sup>

(Suite et fin)

# La Génération qui vient

1<sup>re</sup> Question : Que pensez-vous du féminisme ?

2<sup>me</sup> Question : Estimez-vous désirable que la femme obtienne le droit de vote ? et pourquoi ?

I. — Chaque femme doit se rallier à la cause du féminisme, car la femme mariée doit être la compagne intellectuelle de son mari ; elle doit être sa collaboratrice, son instigatrice souvent. Elle doit

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement Féministe* du 10 mars et 10 avril 1916.